



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 16 JANVIER 2019 – 9h30-12h30**

**SIÈGE SOCIAL DU COMIFER – IMMEUBLE LE DIAMANT A
14 RUE DE LA REPUBLIQUE – 92800 PUTEAUX – SALLE B**

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 septembre 2018
3. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote
4. Comité GENEM
5. Relations COMIFER-MAA
6. Journée thématique NH₃ du 14 mars 2019
7. Rencontres COMIFER-GEMAS 2019
8. Informatique
9. Point budgétaire
10. Préparation de l'Assemblée Générale du 4 avril 2019
11. Questions diverses
 - a. Adhésion Agridemain (ex-Farre)
 - b. Formation Réseaux Sociaux
 - c. Chimie Promotion – Bureau au Diamant A

Outre Marie de Bandt et Sophie Droisier, 17 personnes sont présentes physiquement et 3 participantes au téléphone (Sophie Agasse – APCA, Isabelle Letessier – AFES, Annie DUPARQUE – Agro-Transfert R&T). Les absents ont envoyé 3 pouvoirs : le quorum de 14 est atteint.

La réunion est ouverte à 9h35.

Le Président présente ses meilleurs vœux aux membres du Conseil d'Administration.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour est approuvé sans commentaire.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 septembre 2018

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé sans commentaire.

3. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote

14 dossiers complets ont été déposés fin septembre. Ceux-ci sont actuellement en cours d'audit et seront examinés début février par le comité de labellisation qui se réunira pour la première fois.

2 dossiers supplémentaires ont été déposés en novembre, ainsi que 2 demandes de labellisation, non suivies d'un dossier complet à ce stade. Ces dossiers feront l'objet de la « deuxième vague » de labellisation.

Il était initialement prévu que les audits des dossiers déposés avant fin septembre 2018 se déroulent sur novembre et décembre 2018, mais ils devront se prolonger sur tout le mois de janvier 2019. Ainsi, le comité de labellisation ne pourra pas se réunir avant début février.

Suite à un vote effectué par les membres du groupe COMIFER-RMT d'appui aux GREN, le Comité de labellisation se compose de la façon suivante :

- Titulaires : Pascal Denoroy (Inra), Marc Lambert (Yara), Bernard Verbèque (Chb Agri 45), Jérémy Guil (Chb Agri de Bretagne) Jean-Louis Drouet (Inra)
- Suppléants : Tiphaine Varon (WiuZ), Bertrand Souville (I-Cône), Sylvie Recous (Inra), Stéphane Laferte (Auréa), Laurent Varvoux (Terrena)

Sa première réunion est prévue le 8 ou le 15 février 2019. Ensuite, il est prévu de réunir le comité de labellisation deux fois par an pour permettre à tous les éditeurs qui le souhaitent de faire labelliser leurs outils.

Pour la suite, compte tenu du nombre plus faible qu'attendu de dossiers déposés, il conviendra de définir des modalités de communication plus efficaces sur ce label pour attirer de nouveaux éditeurs. Il faudra par ailleurs réfléchir rapidement au type de retour qui pourra être fourni aux éditeurs sur les résultats de l'inter-comparaison des outils.

Une présentation aux GREN des résultats acquis lors de ces études de labellisation des différentes régions doit également être prévue.

Jusqu'à présent, seules 17 régions étaient concernées par la procédure de labellisation, mais désormais la Région Bretagne va pouvoir entrer dans le processus de labellisation. En effet, les castypes de la Bretagne seront en cours de finalisation et de validation, et seront disponibles pour la fin janvier. Néanmoins, le label étant régional, les 9 outils en cours d'audit en vue de leur labellisation qui sont concernés par la région Bretagne, ne pourront bénéficier dès cette « première vague » du label COMIFER pour la Bretagne.

La question est posée de l'éventualité de faire évoluer le label COMIFER vers une forme d'accréditation des outils. A priori, les ministères ne peuvent pas légalement citer le label dans leurs textes réglementaires. Le COMIFER devra s'attacher les conseils de juristes (d'OCACIA notamment) pour savoir dans quelle mesure les Ministères peuvent soutenir officiellement la démarche du COMIFER. Le label peut-il être cité dans les arrêtés ? Les règles européennes sont assez strictes. Il sera difficile de faire reconnaître le label comme une reconnaissance du Ministère. On ne peut pas imposer un label dans une méthode de contrôle.

4. Comité GENEM

Pascal Denoroy a participé au nom du COMIFER à la réunion du GENEM du 11 octobre 2018, au cours de laquelle deux sujets intéressaient particulièrement le COMIFER, au regard des actions qu'il mène conjointement avec le RMT Fertilisation & Environnement.

Le premier sujet concerne l'étude menée par le cabinet ACTéon sur les retours d'expérience des GREN. Leur accompagnement technique national apparaît peu clair et il faut à la fois redéfinir le mode d'accompagnement technique des GREN et le renforcer. Les GREN souhaitent mutualiser leurs

expériences. Il apparaît par ailleurs un manque de maîtrise des outils de calcul de la balance azotée et il s'ensuit une demande de formation.

Avant la prochaine réunion du GENEM qui se tiendra le 21 février 2019 après-midi, un atelier sera organisé le matin sur les recommandations issues de cette étude. Une contribution est attendue du groupe national d'appui. Ainsi, le COMIFER et le RMT F&E doivent adresser par écrit aux ministères, avant le 1^{er} février prochain, leurs remarques sur les recommandations du rapport d'ACTéon. P. Denoroy l'a diffusé à cette fin aux membres du groupe national d'appui.

Mathilde Heurtaux participera à cette réunion du 21/02/2019 mais plutôt au nom du RMT F&E, dans le cadre du montage du futur RMT 2020-2024. Pascal Denoroy y représentera donc le COMIFER, accompagné de Marie De Bandt si possible. L'UNIFA y sera également représentée par Philippe Eveillard qui pourra éclairer le groupe de concertation sur l'historique du groupe national d'appui.

Il nous faudra définir le rôle que le COMIFER jouera à l'avenir dans l'accompagnement des GREN (mutualisation nationale de méthodes, outils, références, veille scientifique...).

Le second sujet qui nous intéresse plus particulièrement concerne l'élaboration du « Guide de bonnes pratiques pour la réduction des émissions d'ammoniac », dans le cadre du PREPA (Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques). La première version de ce Guide a été relue notamment par le RMT F&E via Fiona Obriot avec l'aide d'autres relecteurs. Le CST remettra ses avis sur ce Guide pour le 21 janvier prochain, et le GENEM devra le valider le 21 février (après-midi).

Par ailleurs, le programme de travail du CST du GENEM a été présenté au cours de la réunion du 11/10/2018. Le CST est composé de membres retenus *intuitu personae*, et co-présidé par Laurence Loyon (IRSTEA) et Jean-Louis Drouet (INRA). Bruno Félix-Faure, Baptiste Soenen, David Leduc en font notamment partie. Bruno Félix-Faure pourra faire des retours au Conseil d'Administration du COMIFER sur les travaux du CST.

Exemple de projets de travaux du CST qui nous intéressent : Besoin de références sur les besoins en azote des cultures.

Il faudra veiller à ce que le CST ne produise pas des références susceptibles d'entrer en concurrence avec les productions du COMIFER ; une complémentarité -voire collaboration- est souhaitable.

5. Relations COMIFER-MAA

Pascal Denoroy, Christine Le Souder et Sophie Droisier ont été reçus au ministère le 9 octobre 2018 par S. Lhermitte, chef service SCPE (compétitivité et performance environnementale), P. Schwartz, sous-directeur (Performance environnementale et valorisation des territoires), Frédéric Laffont et Fabiola Nacibide (BESEC).

Le MAA a confirmé son soutien au COMIFER, tout en l'invitant à rechercher des sources de financements complémentaires (tels que le MTES, les appels à projets...).

- Une prolongation de 3 mois de la convention annuelle 2017-2018 a été obtenue afin de terminer les tâches reportées lors de l'absence de Chargée de Mission. Le rapport final d'exécution doit être remis en principe le 16 janvier 2019, il y aura une semaine de retard.
- La convention financière annuelle 2018-2019 a été signée fin 2018, elle est désormais en cours d'exécution. Elle porte sur un montant en réduction de 25 % par rapport à 2017-2018 mais équivalent à la convention précédente.
- L'élaboration de la Convention-Cadre est suspendue car la politique interne du Ministère est en cours de révision : les discussions vont reprendre début 2019.

Le ministère recommande au COMIFER :

- de s'impliquer dans le transfert de résultats de recherche participative (RMTs, GIEE, ...),
- de s'inspirer de la feuille de route « économie circulaire »,
- de travailler sur la biodiversité des sols (le nouveau groupe va s'emparer de ce sujet),

- de prospecter du côté des possibilités de financements internationaux, notamment via des projets européens, mais il faut trouver des partenaires homologues dans les autres pays et de tels projets sont très lourds à gérer.

Le MAA indique que la priorité est de travailler sur la convention-cadre et informe le COMIFER qu'un fonctionnaire sera là pour ça. Les pistes de travail devront être partagées avec le Conseil d'Administration début avril 2019. Les thématiques-clé à explorer incluent l'économie circulaire, la valorisation agricole des matières issues du recyclage, biodéchets des ménages... Des objectifs de collecte séparée ont été fixés à échéance 2025 : valoriser sans risque sanitaire ; outils pour gérer ces matières de manière agronomique en tant que fertilisants : comment transformer ces matières ; accompagnement des agriculteurs dans le raisonnement de l'utilisation de ces matières. La Feuille de Route Economie Circulaire (FREC) d'avril 2018 inclut ces aspects + un pacte de confiance entre producteurs et utilisateurs de ces matières pour une filière de qualité.

La MAA doit faire paraître très prochainement un volet agricole de cette FREC, avec des axes de R&D et des axes d'accompagnement tels que des outils d'aide à la décision pour répondre à tous les besoins qui pourraient émerger en vue d'une utilisation appropriée de ces matières.

→ **Il convient de réfléchir à ce que le COMIFER peut proposer d'inscrire dans sa convention-cadre.**

Il est nécessaire de prévoir une articulation avec l'ADEME, notamment sur les aspects innocuité.

Le pacte de confiance s'emparera de cette question de la qualité sanitaire, qui ne doit pas être uniquement portée par des normes.

Les questions liées à l'économie circulaire peuvent intéresser pratiquement tous les groupes du COMIFER (PRO, Statut Acido-Basique, etc).

6. Journée thématique NH₃ du 14 mars 2019

Cette journée est organisée sous le Haut Patronage du MAA ; celui du MTES a également été sollicité (en attente de réponse). Elle bénéficie du soutien de l'APCA qui met à disposition du Comifer à un tarif préférentiel, l'amphithéâtre Olivier de Serres de 200 places.

Le programme est quasi-définitif depuis fin novembre. Deux points restent à finaliser :

- En attente de la validation d'un intervenant présentant un exemple type en Belgique. Annie Duparque va relancer cette semaine les contacts qu'elle a pris via Christophe Vandenberghe. Il est rappelé que le COMIFER prendra en charge les frais de déplacement des intervenants qui le souhaitent.
- Co-Présentation de S. Houot (avec l'éventuel remplaçant de Bertrand Decoopman, ce dernier ayant pris sa retraite fin 2018 sur les digestats et les facteurs de limitation de la volatilisation ammoniacale.

La matinée, présidée par Philippe Eveillard (UNIFA), sera consacrée aux enjeux pour l'environnement et la santé. Les partenaires intervenant seront l'INRA, le MTES, l'ADEME, l'INERIS et le CITEPA.

L'après-midi, présidée par Sophie Agasse (APCA), abordera les leviers pour réduire les émissions. Les partenaires intervenant seront l'IDELE, l'IFIP et l'ITAVI, Arvalis, l'INRA et le CITEPA.

Puis des exemples concrets en cours de mise en œuvre seront présentés par AXEMA & IRSTEA et SATEGE/CRA Nord Pas de Calais.

Les sponsors confirmés sont UNIFA et peut-être FERTILINE (filiale commerciale d'InVivo). Les réponses d'autres sponsors sont encore en attente. Cependant, FERTILINE propose de fournir une mallette avec la marque NEXEL (qui est un produit, urée avec inhibiteur d'uréase, ce qui est susceptible d'être sujet à controverse car il y avait accord sur le principe qu'aucun produit ne soit mis en avant). Or, le COMIFER a proposé 3 modes de sponsoring, donc aucun n'incluait une mallette. Une mallette n'est pas nécessaire pour une seule journée. Une pochette neutre « COMIFER » suffira, avec des documents promotionnels insérés dedans. A ce stade, il est prévu que la pochette des

participants contienne un document promotionnel, le rapport d'activités de l'UNIFA et le rapport d'étude du CITEPA, seul sponsor confirmé à ce jour

Il ressort de la discussion que le COMIFER a besoin de davantage de sponsors financiers privés et doit se doter d'une position claire vis-à-vis de sa politique de sponsoring. On prévoyait initialement un affichage sous forme de roll-up ou de goodies, mais pas de mallette. Il faut être équitable vis-à-vis de tous les sponsors.

→ **On reviendra vers Fertiline pour voir avec eux comment se conformer à nos options et ne pas se mettre en porte-à-faux vis-à-vis d'autre(s) sponsor(s) Sophie est en charge de la négociation.**

Le Plan média associe 7 partenaires Presse. La campagne presse Print/Digitale est menée du 14/01 au 22/02, avec des infos dans Agendas Presse (Actu-Environnement...) et des négociations sont en cours avec La France Agricole et Agrodistribution.

Les inscriptions seront ouvertes à la fin du mois de janvier. Les adhésions peuvent désormais se faire en ligne, et l'inscription à la journée technique via le même logiciel sera également possible fin janvier ; le paiement validé, la facturation est automatique, l'adhérent reçoit sa facture acquittée par mail.

Tarifs :

- Adhérents : 100 € HT/120 € TTC
- Non adhérents : 150 € HT/180 € TTC
- Étudiants : 75 € HT/90 € TTC

L'inscription payante comprend l'accès au colloque, la pochette, le cocktail déjeunatoire et les actes en ligne juste après l'événement.

L'enregistrement Vidéo de la journée est validé pour un montant de 1 500 €. La CA estime que c'est un moyen pour ceux qui n'ont pas pu venir de prendre connaissance des interventions, et pour le COMIFER d'augmenter la fréquentation de son site web. La vidéo ne sera disponible qu'aux adhérents dans un premier temps (**pendant 1 mois**) puis on la rendra publique. La Journée nationale de la qualité de l'air début septembre sera une occasion de communiquer dessus et de la valoriser.

S. Droisier et M. De Bandt doivent encore tester dans l'amphi Olivier de Serres l'Appli sondage en ligne pour les séances de questions-réponses avec la salle, car le WIFI passe assez mal dans cet amphi.

Budget prévisionnel, basé sur 180 participants et ne comprenant pas le temps de travail de Sophie Droisier) :

HYP 180 personnes (Tarif adhérent (120 € TTC - 100 € HT) - Tarif non adhérent (180 € TTC - 150 € HT - adhésion non comprise) - Etudiant : 50% du PT = 90 € TTC soit 75 € HT)

Budget HT	APCA
Loc Salles APCA (Amphi O de Serres 200 pl + Petit et Gd salon)	1 000,00 €
Personnel orga (sécu-régie techniq - nettoyage - 1 pers APCA en renfort pour accueil / Prévoir 1 Pers COMIFER) - A voir pr gestion vestiaire (disponible mais non gardé (fermé à clef).	0,00 €
Traiteur (pause kfé + cockt déj) - CU : 26,4 € HT	4 752,00 €
Partenariat Echange Presse Perspectives Agricoles / Fev 2019	2 000,00 €
Badges	135,00 €
Vidéo	1 500,00 €
Vote en ligne/ Sondage / Sli.do	0,00 €
Dvlpt informatique : BDD adhésion - Inscription - Paiemnt en ligne	2 450,00 €
Divers (Fournitures -Coursier-Rbt Trpt intervenant)	2 000,00 €
Total Charges	13 837,00 €
Sponsor UNIFA	2 500,00 €
Autres sponsors	0,00 €
Partenariat Presse Perspectives Agricoles / Fev 2019	2 000,00 €
Recettes Tarif Adhérent Comifer (54)	5 400,00 €
Recettes Tarif Non adhérent Comifer (81)	12 150,00 €
Recettes Tarif Etudiant (50% du PT) - Base 10 étudiants	750,00 €
Total Produits	22 800,00 €
Résultat Net	8 963,00 €

7. Rencontres COMIFER-GEMAS 2019

68 propositions de communication ont été reçues au 9 janvier 2019 ; le comité d'organisation s'est réuni hier le 15 janvier pour les évaluer. Il a retenu au total 22 propositions en oral et les autres proposition d'oraux seront proposées pour des posters. Tous les posters soumis ont été acceptés. On aura alors 43 posters soit 66 communications sous réserve d'acceptation des auteurs.

Ces communications seront organisées selon 7 sessions :

- Socio-économique (ex. impact des politiques publiques sur la gestion de l'azote en élevage ; réglementation de la mise en marché des matières fertilisantes en Europe)
- Produits résiduaire organiques
- Matière organique du sol
- Indicateurs biologiques
- « Autres » / Nutriments – Fertilisation (titre à revoir)
- Pertes gazeuses
- Pilotage de la fertilisation azotée

Plusieurs propositions sont issues des résultats de projets collaboratifs CASDAR.

Pour les modalités d'inscription et les tarifs il est proposé de maintenir les tarifs de Nantes, avec une augmentation de 4 % et une date limite pour « early bird » fixée au 2 septembre 2019.

Tarif inscription 2019	€ TTC / HT avant le 2/09/2019	€ TTC / HT après le 2/09/2019
Adhérent COMIFER-GEMAS	450 / 373	500 / 416
Non-adhérent (inscription + cotisation 65 €)	520 / 433	570 / 475
Intervenant (oral, poster), enseignant, agriculteur adhérent COMIFER-GEMAS	225 / 188	250 / 208
Intervenant (oral, poster), enseignant, agriculteur non-adhérent COMIFER-GEMAS (inscription + cotisation 65 €)	290 / 242	320 / 267
1 pack 5 entrées	2 100 / 1 750	2 100 / 1 750
Etudiant (hors doctorant) – justificatif obligatoire	Gratuit	Gratuit

Budget prévisionnel établi sur la base de 400 participants, avec les éléments suivants :

- Café d'accueil : mercredi ET jeudi matin.
- Soirée cocktail dinatoire avec animation, sur le site du centre des congrès de Dijon, ce qui augmente le temps disponible pour prendre connaissance des posters.
- Les frais divers incluent, outre les frais annexes, l'amortissement des développements informatiques liés à l'inscription/adhésion en ligne, pour un montant de 2 500 € HT.

Budget	Dépenses réelles Base 401 pax/2017	Dépenses Prévisionnelles 2019 - Base 400 pax		Recettes réelles Base 401 pax/2017	Recettes Prévisionnelles 2019 - Base 400 pax
Location espaces	23 942 €	17 585 €	Inscriptions plein tarif(125)	48 398 €	48 904 €
Pause café - Déjeuners - Lunchs	22 203 €	26 207 €	Inscriptions demi tarif (44) (69)	13 064 €	13 472 €
Hôtesse	2 028 €	1 941 €	Cotisations (74) (166)	10 790 €	11 620 €
Soirée - Animation - Tpt	18 939 €	16 600 €	Pack 5 entrées (30) - 6 packs 5 entrées (30)	10 000 €	10 500 €
Temps déléguée	31 865 €	31 865 €	Sponsoring	13 572 €	10 000 €
Divers	11 598 €	14 500 €	Insertions mallette	690 €	700 €
GICPER - formation professionnelle	2 592 €	2 850 €	Prestation GICPER	25 237 €	26 000 €
Promotion ATC (vidéo + photo)	4 750 €	5 000 €	Stands (10)	10 000 €	12 000 €
Gestion Stands (dossier-cloisons-nettoyage)-Posters	7 555 €	7 793 €	Participation repas	500 €	500 €
TOTAL	125 472 €	124 341 €	TOTAL	132 251 €	133 696 €
Partenariat Presse	21 132 €	22 000 €	Partenariat Presse	21 132 €	22 000 €
TOTAL REEL BILAN	146 604 €	146 341 €	TOTAL REEL BILAN	153 383 €	155 696 €
			Recettes - Dépenses	6 779 €	9 355 €
			Avoirs	- 2635	
			Résultat net	4 144 €	

Suites à donner :

- Répondre aux auteurs de propositions, avec instructions ;
- Identifier les présidents de séances ; contacter des partenaires « politiques » locaux pour interventions ;
- Finaliser la Convention COMIFER-GEMAS qui acte un changement : portage financier uniquement par le COMIFER ; reste à décider de ce qui sera fait de la somme actuellement conservée par le COMIFER mais devant revenir au GEMAS du fait des conventions passées.
- Identifier des thèmes pour de futures journées techniques (ex. biostimulation).

La prochaine fois nous pourrions réfléchir à l'avance à des thèmes qui nous paraissent indispensables ; peu de propositions émanent des groupes de travail du COMIFER.

SPONSORING

Il faut que le Conseil d'Administration se mette bien d'accord sur les règles de sponsoring. Par exemple, l'affichage de logos d'entreprises est possible sur des malles mais pas le logo de produits, qui eux sont possibles sur des kakémonos...

➔ **Toutes les propositions sont les bienvenues.**

Les sponsors locaux potentiels incluent Dijon Céréales et Bourgogne Sud (qui font partie de Area), le Groupe Soufflet... mettre à jour l'état des contacts.

On pourra éventuellement compter sur l'Ecole Agro de Dijon et les écoles proches (Nancy...).

NOUVEAU EN 2019 :

- Livret des congressistes :
 - o Pages de publicité intérieures
 - o 1 page pour valoriser les donateurs et membres associés
- Posters :
 - o Limitation à 500 caractères pour rendre la lecture plus aisée + feuillet A4 si besoin à côté du poster. Possibilité de texte plus détaillé dans les actes en contrepartie de la limitation du texte des posters.
 - o Vote en ligne / téléphone
 - o 1^{er} prix, 2^{ème} prix, 3^{ème} prix du Meilleur poster R19
- A destination des étudiants des écoles, organisation de « Stage Dating » : rendez-vous d'affaires entre étudiants et entreprises à la recherche de stagiaires (apprentis, alternance...); un lieu dédié sera matérialisé sur site via l'affichage d'offres et de demandes de stages, ainsi que des contacts pour prise de rendez-vous rapides, avec des tables et des chaises.
 - ⇒ Des contacts ont déjà été pris avec les assistantes Relations Entreprises / Association des Alumni des écoles d'Agro – Contacts avancés via Fédération Ingenia regroupant ESA Angers, ISA Lille, ISARA Lyon et El Purpan Toulouse (réseau de 19 000 ingénieurs).
 - ⇒ Trouver des modalités peu coûteuses d'aménager une partie du site de manière conviviale.
 - ⇒ Voir comment gérer les étudiants pendant la soirée.

ANIMATIONS :

- Soirée du mercredi 20 novembre :
 - o Au Centre de Congrès pour plus de temps de lecture des posters
 - o Avec animation (impro via école dijonnaise / théâtre ???/ ou autre) et cocktail dinatoire
- Jeudi 21 novembre : Beaujolais nouveau (si sponsor)

Promotion : Etude du plan média avec nouveaux partenaires (Terre-net, Actu-Environnement...)

- Annonce des R19 dans la Lettre du COMIFER # 17 – Septembre 2018
- Annonce ½ page largeur – Mag en ligne spécial ENGRAIS du 4 octobre 2018– Terre Ecos

8. Informatique

Plusieurs développements ont été réalisés en 2018 sur le site du COMIFER :

- Passage en format sécurisé (de http vers https) réalisé au 4^{ème} trimestre 2018 – **980 € HT**
- Mise en conformité vis-à-vis du RGPD et abonnement Newsletter – **700 € HT**
- Développement des modules Adhésion (individuelle et membre associé), Inscription aux événements, Paiement en ligne, Edition de factures – **7 785 € HT** (charge à amortir par année et sur les évènements)
 - o Fonctionnalités : Création de formulaires et bases de données associées en lien avec Joomla/Espace adhérents (login et mot de passe – adhésion newsletter...)

- Ouverture des adhésions en ligne : vendredi 11 janvier 2019
- Ouverture de l'inscription à la Journée technique NH₃ : avant fin janvier 2019

Un autre développement est à l'étude, il s'agit du référencement des ressources documentaires disponibles sur le site : vocabulaire à fixer pour tags des nouvelles publications (communications Dijon 2019)

9. Point budgétaire

Cf. budget en annexe.

Le compte de résultat au 31 décembre 2018 aboutit à un déficit de 45 k€.

Il est à noter que jusqu'à présent nous n'avons pas pris en compte les subventions de la bonne manière du point de vue de l'orthodoxie comptable, en les enregistrant en totalité au moment de la signature alors que la somme correspondante n'est pas entièrement consommée sur l'année considérée ; c'est pourquoi la ligne « engagements restant à réaliser sur subvention » a été ajoutée dans les charges.

La redevance à percevoir liée au Label COMIFER devrait s'élever à 11 k€ sur 3 ans à partir de 2019.

Comme chaque année, il est souligné que le COMIFER a besoin d'augmenter ses ressources et que par conséquent, ses membres doivent solliciter davantage d'entreprises susceptibles de devenir membres associés. On note que les membres associés cotisent chaque année davantage que certains donateurs pris individuellement : faut-il augmenter le montant des dotations ? Il faut y réfléchir, tout en maintenant la parité entre les collègues, qui est l'une des forces du COMIFER.

➔ **Le Conseil d'administration décide de maintenir dans un premier temps l'augmentation annuelle de 2 % avant de consulter les donateurs sur une augmentation significative.**

10. Préparation de l'Assemblée Générale du 4 avril 2019

- Lieu : 9h30 - 12h30 en salle A – RdC du Diamant A
- Points inscrits à l'ordre du jour au titre des obligations statutaires
 - Rapport moral, compte-rendu des groupes de travail et grandes actions (relance actualisation du Guide de la Fertilisation Raisonnée)
 - Comptes 2018, projet budget 2019 ; montant des dotations, adhésions...
 - Election des membres du Conseil d'administration à renouveler :
 - 1^{er} collègue : P. Denoroy, L. Jordan-Meille, J.-J. Gailleton
 - 2^{ème} collègue : C. Le Souder, B. Leclerc, B. Félix-Faure
 - 3^{ème} collègue : M. Lambert, M. Hervé, C. Dizien

⇒ **Il faut recevoir les professions de foi d'ici fin février. Les présidents de collège vont lancer des appels à candidature mais on peut aussi accepter des « candidats libres ».**
- Points inscrits à l'ordre du jour au titre du temps « libre » : proposition de remplacer l'habituel intervenant externe par un temps de débat/partage entre les groupes, afin de mieux nous structurer pour être plus visibles ; par exemple, ces échanges pourraient aboutir à proposer des thèmes de journées techniques...
 - ➔ **La proposition est retenue par le Conseil d'administration qui la considère intéressante et répondant à un besoin réel d'échanger sur des thèmes transversaux ; il faut bien préparer les modalités d'animation de ce temps d'échange pour qu'il soit utile. Les animateurs des groupes peuvent proposer des sujets à débattre.**
 - ➔ **Prévoir une réunion téléphonique préparatoire entre animateurs de groupe.**
- Conseil d'Administration : 14h - 16h30 en salle A avec les nouveaux élus.

Questions diverses

a. Adhésion Agridemain (ex-FARRE)

Le COMIFER était membre de l'association FARRE, qui s'est dissoute récemment au profit d'une nouvelle association dénommée « AgriDemain », tournée vers la communication des agriculteurs vers la société. Quelle est la place ou le rôle du COMIFER dans une telle association ?

Le montant de la dernière adhésion à FARRE réglé en 2018 s'élève à 257 €.

Personne n'a participé aux activités récentes de FARRE.

→ **Décision retenue par le Conseil d'Administration : Le COMIFER n'adhère pas à AgriDemain**

b. Formation Réseaux Sociaux

Sophie Droisier et Marie de Bandt ont bénéficié en 2018 d'une formation sur les réseaux sociaux : Mettre en place une stratégie Social Media Efficace et maîtriser les réseaux sociaux professionnels
Objectif principal : augmenter la notoriété et la visibilité du COMIFER, générer de nouveaux contacts.
La formation suivie sur 5 jours et demi à distance a été principalement tournée vers les réseaux sociaux professionnels **LinkedIn et Twitter**, identifiés comme les plus efficaces sans être trop chronophages.

- Définition des objectifs
- Identification de communautés cibles
- Organisation du contenu, ligne éditoriale, mots clés à utiliser, outils de recherche/influencers...
- Planification des envois à effectuer pour publication et animation en fonction de l'actualité du COMIFER – A la recherche de contenu.

Des pages COMIFER ont été créées sur Twitter (@Comifer) et sur LinkedIn en décembre 2018, il convient de les enrichir.

→ **Sophie et Marie ont besoin de contenus (informations pertinentes à relayer, actualités ou travaux des groupes...).**

Objectif secondaire : amener les contacts à se rendre sur le site du COMIFER via des liens.

Le Conseil d'administration soulève la question de la nécessité de mettre sur pied un groupe Communication qui serait chargé de proposer une ligne éditoriale et de valider des contenus, mais décide que ce n'est pas nécessaire dans l'immédiat, et qu'il convient dans un premier temps de tirer des enseignements dans un an.

Au SIMA fin février 2019, sur le Stand d'Axema, le COMIFER pourrait promouvoir les Rencontres 2019 via un document promotionnel.

Axema a été invité à contribuer à la Dotation du 3^{ème} Collège, on attend sa réponse.


c. Chimie Promotion – Bureau au Diamant A

Quelques soucis ont été rencontrés en fin d'année 2018 avec le prestataire de comptabilité de Chimie-Promotion, qui sont maintenant en train de se résoudre.

Marie de Bandt va s'installer au Diamant à plein temps et se rendra ponctuellement à Boigneville pour travailler avec Francesca Degan (Arvalis). Un nouveau bureau sera disponible après déplacement d'une cloison.

Rappel : Prochaine réunion le 4 avril 2019, après-midi

La séance est levée à 12h25.


R. Denoy
Président


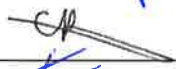

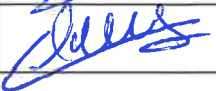

Nathalie Hefner
Secrétaire

Charges	Réalisé 2017	Estimé 2018	Produits	Réalisé 2017	Estimé 2018
Rencontres 2017	148 676,25		Rencontres 2017	150 748,57	71,67
Travaux des groupes & études & CA-AG			Subventions		
Fonctionnement des GT - Repas + dépl	4 182,61	7 269,87	Subvention Ministère Agriculture 2017	70 400,00	
Frais réception des groupes - Location			Solde subvention 2016 solde	32 600,00	
			Subventions Ministère Agriculture AV 2017/2019		23 705,00
Fonctionnement des CA - AG		2 952,00	Subvention Ministère Agriculture Conv 15 mois 2018/2019/2020 : 60 000€ dont 9 800€ en dotation 2019 : 50 400 dont 6645€ sub.Affectée en 2018		50 200,00
Divers - Etudes			Subv. 2019/2021 Base 60 000€ -9800€(dotation= 50200€		
Site Internet			Dotations et Cotisations		
Site Internet - développement	3 300,00	1 730,00	Dotation 1er collège	9 400,00	9 600,00
Site Internet - hébergement	1 104,00	1 785,52	Dotation 2ème collège	9 403,30	9 601,64
Site Internet -loc salle formation		350,00	Dotation 3ème collège	9 399,16	9 165,01
Maintenance informatique			Cotisations	9 720,00	7 420,00
Logiciel		151,91	Contributions membres associés	12 250,00	16 960,00
Label Comifer			Label Comifer		
Prestation organisme certification Oecia 75 % du projet		3 337,50	Redevance Label Comifer		
Journées thématique			Journée thématique		
Publications et communication	170,00		Tarif adhérent	2 450,00	
Fournitures (admin + tel)	1 139,18	241,27	Tarif non adhérent	5 550,00	
Reprographie	15 924,06	464,39	Sponsore	1 250,00	
Echange presse journée thématique			Echange presse		
Organisation NH3			Tarif étudiant		
Fonctionnement COMIFER					
Honoraires CP Comptabilité	2 900,00	3 940,00	Ventes Ouvrages		540,76
Honoraires Cabinet d'expertise comptable	2 000,00		Droits d'auteurs /Guide Ferti,Raisonnée 2017	877,92	1 045,25
Assurances, Cotisations	1 058,18	1 084,53	Droit au titre de la répartition reprographie	175,16	
Charges locatives (loyer+EDF)	7 898,64	7 960,25	Produits divers (port)		6,92
Affranchissement	391,99	261,13	Revenus V.M.P.	979,52	99,00
Charges except./exercices antérieurs	115,17	-	Autres Produits financiers	663,72	690,94
Charges diverses de gestion courante	5,67	2,29			
Dotation aux amortissements dont amortissement développement Web(début en juin 2019 fin juin 2022 ** 216,23/mois)	522,02	521,98			
Provisions créances douteuses	875,00	65,00			
Taxes & impots	2 098,00	150,00			
Taxes locatives (d'habitation) bureau					
Frais gestion banque & divers	96,33	43,40			
Salaires et frais de personnel					
Mise à disposition de personnel			Produits divers de gestion courante	2,07	86,61
Salaires + Charges	96 013,00	96 397,96	Produits sur exercices antérieurs	233,38	
Frais déplacement / Réception / Conf / café	1 702,50	3 724,50	Port et frais accessoires facturés	41,67	
Convention Hébergement ARVALIS	2 291,63	1 649,50	Autres produits expc,s/opération de gestion =rembt HUMANIS 2014/2015/2016		2 513,14
Téléphone (abonnement + matériel)					
Engagements restant à réaliser sur subvention attribuée 2017/2019	28 929,00		Transfert de charges organisation Rencontres	31 865,00	
Engagements restant à réaliser sur subvention attribuée 2018/2020		43 555,00			
Engagements restant à réaliser sur subvention attribuée 2019/2021					
Total des charges d'exploitation COMIFER	172 716,98	177 638,00	Total produits d'exploitation COMIFER	197 262,90	131 705,94
			Résultat net de gestion	24 545,92	-45 932,06
			Résultat Rencontres	2 072,32	0,00
			Résultat général	26 618,24	-45 932,06

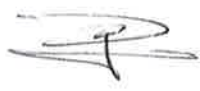
Feuille de présence
CONSEIL D'ADMINISTRATION – Mercredi 16 janvier 2019

Noms	Prénoms	Société	Présent / Présent par tél ou Excusé/Pouvoir donné	Signature
AGASSE	Sophie	APCA	Présente par tél	
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA	Excusée	
CANARD	Alain	SOUFFLET	Présent	
de BANDT	Marie	COMIFER	Présente	
DENOROY	Pascal	INRA	Présent	
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	Présente	
DROISIER	Sophie	COMIFER	Présente	
DUPARQUE	Annie	AGRO TRANSFERT	Présente par tél	
DUVAL	Rémy	ITB	Excusé/Pouvoir	
EVEILLARD	Philippe	UNIFA	Présent	
FELIX-FAURE	Bruno	GALYS	Présent	
GAILLETON	Jean-Jacques	DGER	Présent	
GOUJARD	Olivier	K+S KALI	Présent	
HERAUD	Fanny	MAA - DGPE	Présente Absente (à moitié !)	
NACIBIDE	Fabiola	MAA - DGPE	Présente	
HERVE	Marc	EUROCHEM	Excusé/Pouvoir	
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	Présente	
IGNAZI	Jean-Claude		Excusé/Pouvoir	
JORDAN-MEILLE	Lionel	BORDEAUX SCIENCES AGRO	Excusé/Pouvoir	
LAMBERT	Marc	YARA	Présent	
LE SOUDER	Christine	COMIFER-ARVALIS	Présente	
LECLERC	Blaise	ITAB	Présent	
LETESSIER	Isabelle	AFES	Présente par tél.	

Feuille de présence
CONSEIL D'ADMINISTRATION – Mercredi 16 janvier 2019

MARQUET	Nicolas	UPJ		
MICHAUD	Aurélia	INRA	Présente par tel	
PELTIER	Olivier	Lhoist Europe du Sud	Excusé	
RAVENEL	Coraline	FNAMS	Présente	
SAGOT	Stéphanie	LDAR	Présente	
SERVAIN	François	GEMAS	Présent	
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	Présent	


 Nathalie Heurtault


 Pascal Denoy